

Exercise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 30

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



On peut s'abonner au **Conteur Vaudois** jusqu'au 31 décembre 1923 pour **3 fr. 00** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

POUR LE PREMIER AOÛT

Petits et grands, réjouissons-nous
Car c'est aujourd'hui le Premier Août !
Des hauteurs sévères du Jura
Aux pics neigeux des Alpes sauvages,
Dans les cités et dans les villages,
Même joie, partout règnera,
Et l'hymne sacré des anciens âges
Retentira !
Que dans la Suisse cette journée
A l'allégresse soit consacrée !
Chantons tous en commun :
Un pour tous, tous pour un !

Jeunes et vieux, réjouissons-nous
Car c'est aujourd'hui le Premier Août !
Résonnez, cloches, avec fierté !
De nos vallons, aux plus hautes crêtes,
Carillonnez vos beaux airs de fêtes !
Du Créateur, chantez la bonté !
Un vent d'amour plane sur nos têtes :
La Liberté !

Que dans la Suisse cette journée
A l'allégresse soit consacrée !
Chantons tous en commun :
Un pour tous, tous pour un !

Vous tous ici, réjouissez-vous,
Car c'est aujourd'hui le Premier Août !
Contemplez, joyeux, le drapeau
Qui préside à nos fêtes champêtres,
Qu'il flotte, en ce jour, à nos fenêtres,
Dans les cités et dans les hameaux !
Elle nous dit, la croix des ancêtres :
Les cœurs en Haut !

Que dans la Suisse cette journée
A l'allégresse soit consacrée !
Chantons tous en commun :
Un pour tous, tous pour un !

Louise Chatelan-Roulet.



HISTOIRE DE LA VIA DUO BRAVOU MAJOR DAVEL

VO saïdé ti l'histoire dao majo Davel, ma se ie vo la raconté ora, l'é po lou plliaisi dè vous la deré ein patoi et dè la rederé encor on iadzon.

L'est coumeïn la tsanson de la *Fita dau quatorze*, mé on l'ou, mé on a dé plliaisi de la recoure !

Lou peiré dau crâno majo étai menistre à Morrein proutze de Tsema. L'est à quîé Djan-Daniet-Abram Davel l'est venia au mondou, lou derrai de la famille, en l'an seize-

et-ceint-septanta-et-si. L'avai cinq ans quand son peiré est mé. La véva a don du quittâ Morrein po allâ s'établi à Lodzena. L'est inqué io lou petit Davel l'é zu à l'écoula, mà n'iré pas fé po recordâ et son régent avai dao mau à lei fourra cquié dein la tita. Assebin on l'a envoyé apprendre l'alleman à Intrelac et can l'a bin su talmatzi et féré l'ou fouêtre, l'est revegnai à Lodzena po fini son instrukchon. Quemain ne savai pas trouqué féré, l'est zu faire on apreintissadzou de notaire, tsi on onclliou que s'appelavé Wullyamoz. Apri dou zans l'avai son brevet.

Mâ ci commerce de féré dei testameints, dres-si dei protets et féré dei misés ne lai allavé rein tan bin. Assebin on bi dzo s'einmode po s'eingadzi ein n'Hollande, su lou service; l'iré on ridou militairou, adi bein ein ralhia, bin dé pilhiesuti que lou gros générât Wille. Commeint l'avai dinche dao gout pou le service, l'a dabé éta caporat et pu fourrier. Apri que l'avai zu dei contreveyiondzé avoué les Bernois ein n'Hollande, l'a paasâ ao serviciou de la France, ma ça ne lai allavé pas de servi dése Louis Quatorze qu' tsécagnivé lei protestants; l'est donc reintrâ au pays et ti ses amis l'ant éta bainaise de le revère, l'étaï on tant galé homme, grâchao avoué lei dzeins et adi on crânou gallia. L'est dein sti moment que l'a éta nomma majo po alla féré la dierra à Wilmergue, io l'ai a zu onna défrepenaie dao biabliou et io lei Bernois l'irant d'abô fottu, se lei Vaudois n'étaï pas veniâ à lau sêcot déso lei zodrés do majo Davel, et ont pu dinche gagni la bataille. Assebin lou gouvernament de Berne po récompensa Davel l'a nomma Commandant d'arrondissement à Cully io ie l'avei son bureau. Inqué viquessai bein tranquillou, allavé ao pridzou toté lei demeindze et baillivé la communion.

L'iré à ci moment, quîé lei gros de Berne, eimbétavan lei Vaudois et fasan lou fiaibocons et cein né fasai plliaisi ao majo que veyai ti lei dzeins tristou, rondzi d'impout pâ lei baillifs de Berne; d'obedzi de travailli po cliou tsaravoutes d'excellences, et tot cein bevessai lou sang de Djan-Daniet-Abram.

L'est po cein que l'a met dein sa tita dé libérâ lei Vaudois et de lei affrantsi dé Berne.

Vo seide cein que s'est passâ. Davel a convoca sei trei compagni à Cully, lei a menâ à Lodzena po reinversa lo gouvernament, l'a demandâ ao syndique et aux municipaux de Lodzena si l'ira d'acco avoué li, lei ont répondu quîé oi, mà n'iré pas la vreta ti cliou gaillâ iran dei traitres et dei veindus à leu z'excellences. Apri que l'ont zu fait bon seimblant, l'on einclliou lou brave majo à la gloriette, l'on djudji, condannâ et l'ai on coupâ la tita ! Tsaneros de tsaravoute, va...

On pau bein dere en chendzeint à notes bravou majo quemin on vei su lei tombes au simé-tire :

Il est au ciel et dans nos cœurs.

Mérine.

A la montagne. — Vous me disiez que personne n'é-tait monté sur ce sommet avant moi, et voici une femme.

— Ah ! ça ne compte pas... c'est la marchande de cartes postales.

UN PETIT MOT, S. V. P.

LES réflexions de votre collaborateur broyard sur les journalistes m'engagent à vous envoyer ces lignes. Il me souvient d'avoir lu dans un livre de Laboulaye, sauf erreur, *Paris en Amérique*, quelques lignes où un sieur Humbug donne son opinion, non pas précisément sur les journalistes, mais sur les conditions que ceux-ci doivent réunir pour exercer avec fruit leur intéressante profession. Je vais vous transcrire ce passage, en partant du point de vue que ces lignes seront lues par des esprits assez intelligents pour n'en repentir aucun chagrin si, dans cette citation textuelle, quelques mots paraissent un peu forts. Il est bien entendu, n'est-ce pas, que nous sommes dans le domaine — objectivement; ah ! quel mot de tout repos — de la psychologie.

« Pour faire un bon journaliste, dit Humbug avec une gravité comique, il faut la face d'un chien, le flair d'un chien, l'imprudence d'un chien et la fidélité d'un chien. La face d'un chien pour intimider les coquins, le flair d'un chien pour les sentir de loin, l'imprudence d'un chien pour aboyer après eux malgré leurs grimaces et leurs menaces, le courage d'un chien pour leur sauter à la gorge, la fidélité d'un chien pour partir, s'arrêter et revenir au premier appel de la vérité. »

Si Laboulaye avait connu les chiens policiers de nos jours, il n'eût pas manqué de convenir que la société était décidément bien protégée. L'imprudence d'un chien ! Songez-y, messieurs les journalistes ! Peut-être Humbug avait-il connu le Père Duchêne. Il ne faut pas être imprudent. Puis, sur ce chapitre, je préfère l'apologue de Rabelais, qui voit un chien rencontrer quelque os médullaire :

« C'est, dit Platon, la bête du monde la plus philosophe. Si vous l'avez vu, vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quel soin il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entame, de quelle affection il le brise, et de quelle diligence il le suce. Qui l'induit à ce faire ? Quel est l'espoir de son étude ? Quel bien prétend-il ? Rien plus qu'un peu de moelle... »

Et l'excellent auteur de Pantagruel conclut que « par curieuse leçon et enditation fréquente » il faut lire ses beaux livres de « haute graisse, rompre l'os et sucer la substantifique moelle... ».

Chiens de journalistes, vous avez entendu ! On ne saurait parler meilleur et plus propre langage. J. Nel.

Exercice. — Formez une phrase avec le mot cheval et le verbe tirer.

— Le cheval tire la voiture.

— Bien. Et maintenant, employez ce verbe à l'impératif, commandez au cheval de tirer la voiture. Silence.

Tout à coup, au fond de la classe, une main se lève.

— Eh bien, Louis, tu as trouvé ?

— Oui M'sieur : « Hue ! »

Chez la devineresse — C'est merveilleux et qu'est ce que vous trouvez ordinairement dans toutes les mains ?

— Vingt francs.